

# Echos de **MONTENDRE**



**RENTÉE SCOLAIRE : effectifs en hausse**  
**BOULEVARD DE SAINTONGE : ultime tranche**  
**QUARTIER DE LA GARE : bientôt les travaux**

## Sommaire

- 2 ÉDITORIAL
- 3/4 TRAVAUX ET CADRE DE VIE
- 5 VIE MUNICIPALE ET CITOYENNE  
Inscriptions listes électorales  
Gardons notre ville propre !
- 6 VIE MUNICIPALE ET CITOYENNE  
La fin du SIVOM  
2 nouveaux agents communaux
- 7 / 9 L'ÉTÉ EN IMAGES
- 10 AU CŒUR DE VOTRE CITÉ  
Brèves estivales
- 11 4<sup>e</sup> FORUM ASSOCIATIF
- 12/13 RENTRÉE SCOLAIRE
- 14 COMMUNE ASSOCIÉE de Charde
- 15 COMMUNE ASSOCIÉE DE VALLET
- 16 BON À SAVOIR/ AGENDA



Mes chers concitoyens,

Après un bel été, nous avons profité d'une rentrée sereine et pleine de promesses grâce à l'arrivée de nouveaux élèves qui éloignent pour un temps au moins, le spectre des fermetures de classe : c'est une excellente nouvelle pour Montendre, d'autant que nous ne ménageons pas nos efforts pour offrir à nos jeunes écoliers des conditions d'apprentissage optimales dans des bâtiments régulièrement entretenus (150 000 € pour le changement des menuiseries de l'école ma-

ternelle cette année), et du matériel de qualité (renouvellement du parc informatique de l'école élémentaire pour la rentrée).

Par ailleurs, depuis 2002, nous appliquons dans nos écoles une **stricte gratuité scolaire** en prenant en charge l'ensemble des fournitures des élèves des établissements du 1<sup>er</sup> degré.

Plusieurs chantiers nous occupent en ce moment : le quartier de la Gare va être au cœur d'importantes améliorations, car outre la MSAP dont nous poursuivons l'aménagement, les trottoirs et les parkings le long de cette avenue vont subir un remaniement complet cet automne.

Au Boulevard de Saintonge, les travaux de la seconde tranche se prolongeront jusqu'à la fin de l'année : en deux ans, cette importante artère montendraise aura été complètement revue (réseaux compris), sécurisée et dotée de pistes cyclables.

Pendant ce temps, les (longues) démarches ont été engagées pour déployer au plus tôt les travaux de réaménagement et d'économies d'énergie de nos deux salles des fêtes : il faudra nous organiser pour pallier la fermeture de ces deux importants espaces de la vie locale.

Le 4<sup>e</sup> forum des associations organisé début septembre, a montré une fois de plus l'importance des lieux de rencontres et d'échanges, de même qu'en a témoigné le succès des nombreuses manifestations festives et culturelles qui se sont succédées ces derniers mois : la culture, le sport, le patrimoine doivent demeurer des domaines ouverts et accessibles au plus grand nombre et c'est aussi à cela que nous travaillons au quotidien.

Patrick GIRAUDEAU  
Maire de MONTENDRE

*Photo couverture : fontaine cinétique « A la mémoire de mon Grand-père », de Claude Locussol, exposée cet été au festival Drôles de Mômes.*

Cette œuvre originale, réalisée à partir de restes d'obus de la Première Guerre Mondiale, sera présentée officiellement le dimanche 18 novembre prochain, lors des cérémonies de célébration de l'Armistice de 1918, dont le programme a été quelque peu bouleversé à l'occasion du centenaire :



- 10h30 : rassemblement au Monument aux Morts de Vallet et dépôt de gerbes
- 11h00 : dépôt de gerbes au Monument aux Morts de Charde,
- 11h30 : Rassemblement Place Raymond Paillé et cérémonie au Monument aux Morts, lecture de lettres de Poilus par les élèves de l'école Jacques Baumont et prestation de la Lyre Montendraise.
- 12h : Inauguration de la fontaine cinétique (lac Baron-Desqueyroux) suivie d'un vin d'honneur offert par la Municipalité à la Maison du Parc Mysterra.

## Maison des Services Aux Publics (MSAP)

Depuis plusieurs mois, la future Maison des Services au Public est en cours d'aménagement dans l'ancienne gare. Après les opérations de désamiantage, la toiture ardoise a été refaite et la charpente reprise. Les cloisons ont été démolies pour redessiner les futurs espaces des trois niveaux, les carrelages cassés et les chapes refaites. Les nouvelles ouvertures, du même vert amande que les huisseries d'origine sont en cours de pose et le chantier d'isolation et d'installation des cloisons va démarrer. Parallèlement, les entreprises ont commencé à réaliser, le long de la voie, sur les anciens quais de déchargement, le garage de la MSAP et le parking destiné à accueillir les véhicules des futurs usagers.



Le futur garage de la MSAP



Un très grand bâtiment à restructurer



Nouvelles huisseries

## Réaménagement du Boulevard de Saintonge

La première tranche de réaménagement du boulevard est achevée : la voirie (route et piste cyclable) ainsi que les trottoirs ont été réalisés et les deux carrefours réaménagés rue du Stade / rue de la Rogère et rue de Bagatelle / route de Chardes. La priorité sur ce dernier a été modifiée : **le boulevard est désormais prioritaire** et des panneaux stop obligent les véhicules à s'arrêter route de Chardes et rue de Bagatelle.

La deuxième tranche a débuté en septembre : elle concerne l'aménagement du boulevard depuis la caserne des pompiers jusqu'au rond-point de l'Europe.

Les opérations ont été programmées en concertation avec les services du Conseil départemental afin de limiter les désagréments liés à ces travaux au regard de l'activité commerciale dense de ce secteur. C'est ainsi qu'une nouvelle sortie a été agencée sur le rond-point, en accès direct depuis le parking du centre commercial.

Par ailleurs, s'il est prévu une "pause" pour permettre l'organisation de la Foire du 11 novembre, les travaux seront terminés (sauf contretemps imprévu) avant les fêtes de fin d'année

## LES DOSSIERS AVANCENT...

### Salle des Fêtes de Vallet

Les entreprises ont été sélectionnées cet été ; le démarrage des travaux est prévu pour cet automne et dureront plusieurs mois.

### Salle des Fêtes de Montendre

Après l'appel d'offres, l'architecte a été choisi, il s'agit du cabinet SODA de Chevanceaux. Les travaux commenceront au printemps pour une durée d'environ un an. La salle des fêtes ne sera plus disponible à compter du 1er mars 2019.

### Maison de retraite spécialisée l'Orangerie

La toiture et l'isolation des combles vont être refaites prochainement.

L'ensemble de ces travaux (salles des fêtes et Orangerie) destinés à réaliser d'importantes économies d'énergie, va permettre à la Commune de percevoir une contribution financière, dans le cadre du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie.

### Avenue de la Gare

Les travaux de réaménagement de cette rue (réfection de la voirie et des trottoirs, aménagements paysagers) commenceront prochainement. En préalable, courant septembre, après désamiantage, l'ancienne maison du garde-barrière a été démolie.



Carrefour surélevé et vitesse limitée à 30 km/h rue du stade / rue de la Rogère



Réfection de la voirie, dernière tranche



Attention, nouveau carrefour (rue de bagatelle / route de Chardes)



Nouvel accès sur le rond-point de l'Europe



Démolition de la maison du garde-barrière

## A l'école élémentaire

Dans le cadre d'un rééquipement global de ses services en copieurs, la mairie a doté l'école élémentaire de deux nouveaux copieurs (un dans chaque aile) ; l'école maternelle, la mairie, la médiathèque municipale et les ateliers municipaux ont également été pourvus de copieurs neufs.

L'équipement informatique de l'école est désormais achevé : chaque classe dispose désormais d'un TBI (tableau blanc interactif) associé à un ordinateur portable afin que chaque enseignant puisse utiliser ce matériel où qu'il soit. De plus, les classes sont toutes dotées d'ordinateurs avec écran plat (4 par classe sur l'aile République, 3 par classe pour l'aile Garenne). Par ailleurs, le système de contrôle d'accès à Internet (proxy) a été changé afin de renforcer la protection des élèves.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PPMS attentat-intrusion, l'école a également été pourvue de téléphones longue portée pouvant fonctionner en mode talkie-walkie pour les situations d'urgence exceptionnelle.

## Cantines

Les trois restaurant scolaires (école Jacques Baumont, écoles de Chardes et Vallet) ont été dotés de chariots élévateurs permettant aux personnels des cantines de récupérer plus aisément et en sécurité les containers isothermes livrés de la cuisine centrale par véhicule électrique.

## A l'École maternelle



Les opérations de remplacement de l'intégralité des huisseries se sont déroulées tout au long de l'été, laissant juste le temps aux services communaux de réaliser un grand nettoyage avant la rentrée scolaire. Les ouvertures de la cuisine centrale seront également changées au cours des vacances d'automne. Le résultat est très réussi, esthétiquement parlant mais également en terme de confort : les classes seront beaucoup mieux isolées du froid l'hiver et des hausses de températures à la belle saison. Des stores seront également prochainement posés pour compléter ces aménagements.

## Stade Lucien Rolland

Le terrain de football a été entièrement réhabilité par une entreprise spécialisée, ID Verde. Le gazon a dans un premier temps été scarifié, débarrassé des mousses et mauvaises herbes, puis aéré avec une machine spécifique. Avant d'être réensemencé avec un gazon adapté aux sols sablonneux, le terrain a bénéficié d'un traitement mêlant fertilisants et rétenteurs d'eau, produits issus de l'entreprise Getade Environnement de Bussac-Forêt.



Les maçons des services techniques se sont quant à eux attaqués au chantier de réfection des vestiaires du stade. Ils ont réparé les faïences des douches. Puis, après avoir créé des évacuations, ils ont posé un carrelage antidérapant sur les sols de l'ensemble des huit vestiaires et des douches qui étaient jusqu'alors en ciment : ces opérations qui faciliteront grandement le nettoyage de ces locaux. Les travaux s'achèveront à l'automne.

## Nouveau chantier Solidarités Jeunesses au château

Une nouvelle équipe de volontaires internationaux est venue travailler à la restauration du vieux château, poursuivant les opérations de l'année précédente, à savoir la construction d'un mur de soutènement de l'ancienne tour ronde située au bas de la salle de garde (à droite de la maison de l'Europe). Accompagnés de leur encadrant technique Benoît, ils ont également bénéficié de l'appui et des conseils avisés de Nicolas Galipaud, le jeune maçon des services communaux ayant à cœur de partager et transmettre ses compétences à cette équipe pleine d'enthousiasme.

Avec Michel Lathière, l'adjoint chargé du suivi de ces travaux, il a déjà réfléchi aux prochaines opérations à envisager. Vingt années de chantiers ont métamorphosé le château, mais il reste beaucoup à faire encore ...





## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les élections européennes de 2019 en France se dérouleront le 26 mai 2019 afin d'élire les soixante-dix-neuf députés européens représentant la France au Parlement européen. Êtes-vous inscrit sur les listes électorales ?

### Principe :

**Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.**

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

### Qui peut être électeur ?

Il faut remplir les conditions suivantes :

- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1<sup>er</sup> tour de scrutin ;
- être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes) ;
- jouir de ses droits civils et politiques.

### Où s'inscrire ?

- Soit à la mairie de son domicile
- Soit à la mairie d'une commune dans laquelle on est assujéti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans ;
- Soit à la mairie de sa résidence à

condition d'y résider de manière effective et continue depuis au moins 6 mois ;

• Soit à la mairie de la commune où l'on est assujéti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public.

Comment s'inscrire ?

- Soit en se rendant à la mairie avec les pièces exigées (pièce d'identité valide et justificatif de domicile)
- Soit par courrier, en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription et les pièces exigées,
- Soit par internet, en utilisant le téléservice proposé par [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) pour les communes raccordées au dispositif.

### Quand s'inscrire ?

Mis à part quelques cas particuliers, pour pouvoir voter, il faut s'inscrire avant la fin de l'année qui précède le scrutin.

Principe : avant le 31 décembre

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1<sup>er</sup> mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales).

**Pour pouvoir voter en 2019, il faut donc s'inscrire au plus tard le 31 décembre 2018.**

Cas particuliers : inscription l'année de l'élection

Si vous êtes dans l'une des situations suivantes, vous pouvez vous inscrire et voter la même année :

- Jeune ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1<sup>er</sup> mars et le jour de l'élection,
- Personne qui déménage pour des motifs professionnels et fonctionnaire admis à la retraite après le 1<sup>er</sup> janvier,
- Militaire retournant à la vie civile après le 1<sup>er</sup> janvier,
- Acquisition de la nationalité française après le 1<sup>er</sup> janvier,
- Recouvrement de l'exercice du droit de vote après le 1<sup>er</sup> janvier

### Modification à effectuer sur la liste électorale

**IMPORTANT :** dans le cas d'un changement d'adresse et/ou de situation sur la liste électorale, vous devez signaler ces modifications à la mairie avant le 31 décembre de l'année en cours.

## Ensemble, gardons notre VILLE PROPRE !

**L**a collecte des ordures ménagères est de la compétence de la Communauté des Communes de la Haute Saintonge qui organise ce service.

**Pour rappel, les déchets doivent être triés en fonction de leur mode de traitement après collecte (enfouissement ou recyclage).**

**La collecte des ordures ménagères a lieu :**

- 2 fois par semaine en porte à porte à Montendre, **le lundi et le vendredi** dès 5h du matin ;
- dans les bacs de regroupement situés dans chaque quartier à Chardes et Vallet.

### Quelques conseils pour une ville propre :

- Respecter les jours de collecte.
- Sortir ses poubelles la veille au soir de la collecte des déchets ménagers (à partir de 19h et pas avant) ;
- Favoriser les **sacs poubelles solides** pour éviter qu'ils soient éventrés par les animaux.

### Collecte du tri sélectif

Le tri sélectif est collecté :

- à Montendre, le lundi matin en même temps que vos ordures ménagères ;
- à Chardes et Vallet, en apport volontaire dans les conteneurs de regroupement prévus à cet effet (jaunes).

**RAPPEL :** il est absolument interdit de déposer ses déchets sur la voie publique en dehors des jours de collecte et / ou sur des aires non prévues à cet effet sous peine d'amende.

De même, les encombrants et déchets végétaux doivent être exclusivement portés à la déchetterie de Montendre du lundi au samedi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

**NB :** les sacs jaunes sont tenus gratuitement à votre disposition en mairie. Leur usage est strictement réservé au stockage des déchets recyclables. Tout autre emploi constitue un gaspillage.

## Dissolution du SIVOM de Montendre

Le SIVOM de Montendre avait été créé le 4 avril 1974 par les 15 communes de l'ancien canton de Montendre. Mais l'activité du syndicat est allée décroissante depuis que la plupart de ses prérogatives ont été reprises soit par le Département soit par la Communauté des Communes de Haute-Saintonge. Le 24 avril 2014, en préalable à l'élection du nouveau bureau du Sivom, une nette majorité s'était donc prononcée pour amener progressivement le Sivom vers une cessation d'activité.

Le 9 juin 2018, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents, a décidé :

- la dissolution du syndicat " SIVOM de Montendre " à compter du 31 décembre 2018,
- après négociation engagée entre les parties concernées, de fixer les conditions de liquidation du syndicat, comme suit :

1. Les actifs et passifs financiers du syndicat au 31 décembre 2018 seront répartis entre les communes

adhérentes proportionnellement au nombre d'habitants conformément à la règle de répartition des participations prévue dans les statuts depuis la création du SIVOM.

2. L'actif immobilier constitué par l'immeuble " la Maison du canton " 1 place de l'église à Montendre qui est loué au SIVOM par la commune de Montendre (bail emphytéotique), reviendra au 1er janvier 2019 à la commune de Montendre en pleine propriété et en son état actuel, conformément aux termes dudit bail.
3. Pour tenir compte de la plus-value apportée à la Maison du canton par les communes autres que Montendre, une valeur forfaitaire sera intégrée à la valeur globale de l'actif à répartir et la part de Montendre sera

diminuée de cette même valeur.

4. L'actif mobilier sera rétrocédé à la commune de Montendre sans contrepartie.

5. Les contrats de fournitures d'énergie, d'eau, de téléphonie et Internet, assurances, etc. liés à l'immeuble seront repris à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 par la commune de Montendre.

Cette décision sera entérinée par le vote de chacun des conseils municipaux des 15 communes membres dans un délai de 3 mois.



Juin 1999 : Bernard Lalande, Claude Belot et Serge Coué, alors président du SIVOM, inauguraient la maison du canton

## DEUX NOUVEAUX AGENTS

Deux agents ont achevé leur carrière dans les services municipaux au cours de l'année : le Brigadier-chef **Philippe Chauchet** policier municipal à Montendre depuis 1982 et **Christine Torrès**, adjoint administratif, qui assurait tout particulièrement le secrétariat des mairies annexes, entrée au service de la collectivité le 1<sup>er</sup> janvier 1978.

**Christine Torrès** a été remplacée par **Ingrid Bruyez** qui a pris ses fonctions au début du mois de juillet pour quelques semaines de "tuilage" avant le passage de relais. La jeune femme, originaire de la région de Tours, a suivi la formation de secrétaire de mairie au CNFPT de la Gironde.

**Christophe Socquier** avait

déjà pris ses fonctions en janvier dernier : il n'est pas inconnu des Montendrais puisqu'il était gendarme dans le secteur depuis 2000 (pendant dix ans à Montlieu et sept ans à Montendre). Sportif, il pratique la course à pied et a même joué au foot au FCM.

Il prend donc, aux côtés du chef de Police municipale Guy Rault, la succession de Philippe Chauchet, notamment pour les "Foires et Marchés" avec le suivi du marché hebdomadaire et l'organisation de la journée commerciale du 11 novembre à laquelle il travaille, comme son prédécesseur, en collaboration avec un autre agent de la collectivité, Frédéric de Motta Ferreira.

Bienvenue à tous les deux !





Le Temple des Jeux



Du divertissement bon enfant entre deux soirées concerts



Free Music : l'événement de l'été



Gaëlle, l'époustouflante chanteuse de Purplestone



La Lyre Montendraise



La Banda de Chevanceaux



Animations et activités  
Montendre Ville Club



Succès des marchés nocturnes



Les autorités saluent les anciens sapeurs-pompiers



Revue des troupes par le capitaine Tessonneau



Brice Chéry est Sergent



Noé de Souza : la médaille grand or pour 40 ans d'ancienneté



Brayan : 3e génération de sapeurs-pompiers dans la famille Lerbaudière



Jumelage Montendre / Onda : une histoire racontée en images



Montendre / Onda : échange de cadeaux entre les deux villes





Drôles de Mômes...



Magique !



Melle Tee-Bow au château...



... avant l'embrasement !

## Le bel été des 7 Chevaliers

Le centre social LA Maison Pop' répond à un besoin de garde mais au-delà, il permet aux enfants d'expérimenter, de se faire plaisir en jouant à travers des méthodes d'éducation populaire !

Les vacances au centre de loisirs ce sont aussi de jeunes étudiants du territoire qui animent ces journées tout en découvrant le monde du travail et en gagnant de l'expérience pour leur futur professionnel !

Cet été les enfants ont pu découvrir le monde : voyageant à travers les continents, chaque semaine, les enfants ont découvert un continent à travers des ateliers : culinaire, danse, langue...

Les goûters familles des vendredis furent très appréciés, car c'est un temps d'échange avec l'équipe et un moment festif partagé et intergénérationnel !

La baignade du mercredi demeure la sortie incontournable que les enfants attendent avec impatience, tout comme les activités sportives au lac, encadrées par des animateurs sportifs : tir à l'arc, stand-up paddle, course d'orientation...

Il y eut aussi de belles rencontres cet été : Titouan et son spectacle Hip-hop, l'auberge espagnole réu-

nissant enfants, parents et animateurs... Et puis, de belles sorties aussi avec la découverte de Mysterra, la pêche à la ligne à Meschers, des films... un très bel été, avec de doux moments, des fous rires, des coups de chaud aussi !

Cette année, les effectifs étaient en hausse avec de nombreuses journées complètes, que ce soit chez les plus petits ou les plus grands. LA Maison Pop' remercie les parents de leur confiance.



Perdus dans le labyrinthe ?

## brèves estivales

### Frelons asiatiques

Les services municipaux sont intervenus cet été à plusieurs reprises dans des bâtiments ou terrains communaux pour détruire des nids de frelons asiatiques. Ces insectes sont terriblement agressifs et surtout sont friands d'abeilles, qui n'avaient pas franchement besoin de ce nouveau fléau.

Ces interventions délicates nécessitent parfois de louer la grande échelle des pompiers au SDIS et requièrent toujours la plus importante prudence des agents communaux qui les réalisent..

### Free music : encore des records

Pour sa 18e édition, le festival a fait un carton, réunissant pour la 2e année consécutive 24 000 festivaliers en deux jours. Cette année, pas de files d'attentes ni de bouchons, grâce à une réorganisation des accès et parkings et un réaménagement du site du camping. Les animations de l'après-midi, « le temple des jeux » confiées à Montendre Ville Club connaissent un succès grandissant et renforcent l'image « vacances au bord de l'eau » d'un des tout premiers festivals de l'été.

### Café Pop

Cet été, la buvette de la piscine a été louée à La Maison Pop. Renommée pour l'été le Café Pop et réaménagée par les jeunes animateurs Montendre Ville Club, elle a ainsi fait office de buvette-glacier-snack pour la piscine, de base nautique (location de pédalos, canoës, etc.) et de point de départ des tournois sportifs ou activités à la carte proposées aux vacanciers tout l'été.

### Jumelage avec Onda : les deux maires à l'unisson

Ce sont deux nouveaux maires qui ont participé cet été aux festivités du jumelage, se rencontrant pour la première fois : Ximo Huguet, maire de Onda, a été accueilli en juillet par Patrick Giraudeau. Un fort courant de sympathie lie les deux élus, à l'image de celui qui unissait leurs prédécesseurs Enrique Navarro et Bernard Lalande. Le Maire de Montendre a fait découvrir la région à son homologue et hôte... avec la complicité du maire de Sousmoulins et président du SIVOM Jean-Claude Doussin qui a embarqué Ximo Huguet et sa compagne Mafalda dans un petit avion de tourisme au départ de l'aérodrome de Montendre Marcillac.

### Mysterra

La première saison de Mysterra a accueilli de nombreux visiteurs, séduits par ce concept original alliant pleine nature et réalité augmentée. Depuis août, le snack de Mysterra est doté d'une licence boissons et le jardinier en chef a aménagé une buvette au fond du parc, à partir de barriques et de vieux troncs trouvés sur place.

Le parc propose un pack tout compris pour fêter un anniversaire (enfant/ado) pour 10 enfants, avec animation, gâteau d'anniversaire offert, boissons et bonbons...

NB : la Communauté des Communes offre la gratuité des visites aux écoles du territoire, à raison d'une visite par classe par saison...

### Drosers

Fin août, l'association de base-ball de Montendre a accueilli au stade de la Taulette un stage organisé par la Ligue pour les sélections des 12U Nouvelle Aquitaine (où figurent 4 jeunes Drosers). Ce stage a été suivi d'un tournoi international où se sont affrontées 5 équipes dont deux espagnoles.

A cette occasion, le club a reçu le label "École Nouvelle Aquitaine de base-ball 2018/2019" qui récompense son respect des critères de qualité d'accueil, et de dynamisme fixés par les directives de la Commission Régionale Jeune.



Opération de destruction d'un nid de frelons dans le clocher de l'église



Sympa le Café Pop pour un rafraîchissement (sans alcool) ou une glace !



Onda/ Montendre : une belle complicité entre les deux maires !



Les drosers : une école de base-ball reconnue

# FORUM ASSOCIATIF RENTRÉE 2018

En cette période de rentrée et de reprise des activités, les Montendrais, et tout particulièrement les familles nouvellement installées dans la région, étaient invités à venir rencontrer la cinquantaine d'associations présentes... Ils n'ont pu que constater la belle vitalité de notre monde associatif, son inventivité et sa variété... Et vous ? Avez-vous trouvé votre activité ? Il n'est pas trop tard : l'annuaire des associations en version papier est disponible à la mairie ou en téléchargement sur notre site : <http://www.ville-montendre.fr/vie-associative/associations>



ADONF



Solidarités Jeunes



Le Jeune Cran



Lectur@média



La Lyre Montendraise



LA Maison Pop'



A l'accueil, les élues montendraises Stéphanie Maimbourg et Céline Briaud et J-C Doussin, maire de Soussoulins et président du SIVOM



l'aéro-club



Rencontre entre les rollers et vie libre



Le Maire de Montendre et ses collègues ont accueilli les nouveaux venus



La FCPE et le tennis-club



Talents d'Artisans

# LA RENTRÉE SCOLAIRE 2018/2019

## LA RENTRÉE À L'ÉCOLE MATERNELLE



### Réouverture de la 4e classe à l'école maternelle

La rentrée s'est effectuée dans une école aux huisseries flambant neuves (et bientôt des stores) qui apporteront un meilleur confort aux enfants et aux enseignants, tout en limitant les déperditions thermiques.

Les rentrées se suivent et ne se ressemblent heureusement pas. Alors qu'en septembre 2017 on déplorait la fermeture d'une classe et ses conséquences sur les effectifs lourds des trois classes restantes, cette année,

on ne peut que se réjouir de sa réouverture ! 100 élèves fréquentent l'école maternelle de Montendre cette année, répartis comme suit :

- **Petite section** (27 élèves) : Elisabeth Diez (ATSEM Sylvia Garcia) remplacée le lundi par Azeline Bettoni ;

- **Petite et Moyenne section** : Laurent Bonet (ATSEM Arlette Angibeau), 25 élèves

- **Moyenne et Grande section** : Gwenaëlle Hattée (ATSEM Stéphanie Delage), 23 élèves

- **Grande section** : Anne Goubil remplace jusqu'en décembre Barbara Cottret (ATSEM Katia Gamin) et Rachelle Hayot assure la décharge de direction (25 élèves).

Réseau d'Aides (RASED) : Psychologue scolaire Ethel Vallade, Maîtresse E : Maëlle Latapy.

## LA RENTRÉE À CHARDES ET VALLET (RPI)



### A Chardes

Lara Langlais remplace Jean Touzo. La classe de 25 élèves est composée de trois niveaux : Grande section de maternelle (9), CP (11) et CE (5). L'enseignante bénéficie tous les matins de l'aide d'Elodie Békik, employée par le SIVOS.

Le service à la cantine est effectué par Alexandra Babin qui assure aussi en partie l'encadrement de la garderie périscolaire les Coux-Kids.

### A Vallet

Valérie Lespinas est la nouvelle enseignante nommée à Vallet. Sa classe de maternelle compte cinq élèves en petite section et quatorze en moyenne section.

Elle est secondée par Marjorie Divoul, ATSEM, qui a aussi en charge la cantine et par Elodie Bekik, agent du SIVOS qui vient en appui les après-midi.



## LA RENTRÉE AU COLLÈGE SAMUEL DUMÉNIU

**P**hilippe Martin est le nouveau principal du collège Samuel Duméniou. Originaire des Deux-Sèvres, il a longtemps enseigné dans notre département qui est devenu son département « de cœur ».

Après avoir enseigné les SVT (Sciences et Vie de la terre) pendant 17 ans, il a ensuite été directeur de plusieurs établissements : à la Tremblade, Jonzac, au collège Jules Verne d'Angoulême et à Mirambeau ces trois dernières années.

C'est avec une grande satisfaction qu'il a accueilli sa nomination au collège de Montendre où il sait pouvoir compter sur une équipe de direction efficace et soudée, avec Thierry Magne, principal adjoint et Caroline Buraud, Directrice SEGPA Adjointe, mais aussi des enseignants motivés et mobilisés.

La rentrée s'est effectuée sans problème avec des effectifs qui placent à 417 élèves : l'établissement de Montendre présente en effet la

particularité d'accueillir ses sections Ulis et Segpa mais il accueille également de nombreux « frontaliers » venus de Haute Gironde. Le collège compte 4 classes de 6e, 3 classes de 5e, 4 classes de 4e et 3 classes de 3e, 5 classes de segpa (de la 5e à la 3e) et deux ULIS (unités locales d'inclusion scolaire).

Certains dispositifs compliqués à mettre en œuvre restent à ajuster : Philippe Martin s'y attelle avec son équipe, en favorisant le dialogue et en insistant sur les bonnes relations qui doivent être instaurées avec les familles et la bienveillance avec laquelle il faut considérer chaque élève.

C'est ainsi que Philippe Martin veut réorganiser le fonctionnement de la classe relais pour pérenniser un dispositif qui a selon lui toute sa raison d'exister (NB : hormis la Rochelle,



Philippe Martin  
et son adjoint Frédéric Magne

Montendre est la seule commune du département à proposer une classe relais, adaptée pour l'accueil temporaire de collégiens en risque de marginalisation scolaire).

P. Martin souhaite par ailleurs vivement que les échanges linguistiques avec les villes jumelles de Montendre, Onda (Espagne) et Sulz-am-Neckar (Allemagne) mais aussi Corsham (Angleterre), perdurent et se développent, car ils sont un plus dans le cursus scolaire des élèves.

## LA RENTRÉE À L'ÉCOLE JACQUES BAUMONT

Cent quatre-vingt deux élèves ont fait leur rentrée à l'école Jacques Baumont. Alors qu'au mois de février, les effectifs bas faisaient craindre une fermeture de classe, l'arrivée de nouvelles familles a conduit l'inscription de 27 élèves supplémentaires par rapport aux prévisions. Les classes ont donc d'importants effectifs, qui protégeront l'école d'une fermeture.

- **CP** (25 élèves) Nathalie Lambert et Justine Apoui-Goussaü
- **CE1** (26 élèves), Stéphanie Tandt et Justine Apoui-Goussaü
- **CE1-CE2** (26 élèves), Annie Peruffo
- **CE2** (25 élèves) Karine Gunthner
- **CE2-CM1** (27 élèves) Fabrice Puythorac et Rachelle Hayot
- **CM1-CM2** (26 élèves) Elsa Peruffo
- **CM1-CM2** (27 élèves) Gaëlle Lathière

Depuis cette rentrée, l'ULIS n'existe plus en tant que classe mais comme dispositif. Les élèves d'ULIS sont dorénavant inscrits dans une classe de référence. Au cours de la journée et en fonction de leurs besoins, ils se rendent dans la salle de Mme Cagé, l'enseignante du dispositif. Ils y travaillent les compétences dans lesquelles ils sont le plus en difficulté. Ils

participent à tous les projets de leur classe de référence et à tous les enseignements qu'ils peuvent suivre. C'est maintenant pour eux une véritable inclusion.

Les projets déjà définis sont la participation des CE1-CE2, CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2 à des rencontres sportives (USEP) et au prix des Incorruptibles (prix littérature jeunesse) pour les CE2-CM1 et CM1-CM2.

A noter le retour à quatre journées de 6h de classe, avec le maintien des APC (activités pédagogiques complémentaires), qui visent à soutenir les apprentissages fondamentaux des élèves et contribuer à la maîtrise de la langue française par tous, en fin de journée les lundis et jeudis sur 18 semaines.



# COMMUNE ASSOCIÉE DE CHARDES

## Une belle fête de village comme on les aime

Avec l'aide active des services communaux, les bénévoles de l'Amicale Chardaise avaient préparé cette année encore un programme de réjouissances riche et varié.

La population était invitée à en découvrir le programme au cours d'un apéritif convivial qui a donné l'occasion à Isabel Fabien-Bourdelaud, maire délégué de Chardes, de présenter l'actualité de la commune associée : travaux, départ à la retraite de Christine Torrès après 40 années de bons et loyaux services et son remplacement par Ingrid Bruyez, etc.

L'Amicale remercie les nombreux participants à la tombola qui leur ont permis de proposer des animations gratuites comme les jeux gonflables et les promenades en calèche.

Le samedi, une nouvelle manifestation a été proposée pour remplacer le traditionnel repas dansant : une randonnée gourmande qui a permis sur toute une soirée de découvrir les alentours de Chardes et Vallet à pied, à son rythme, en se restaurant à chaque étape.

A l'arrivée, un concert rock était offert aux randonneurs pour une soirée tout en rythme ! Cette nouvelle organisation, qui a demandé beaucoup de travail aux bénévoles (le repas était préparé « maison »), a été fort appréciée par quelques 145 marcheurs...

Le dimanche, la brocante a connu son succès habituel, réunissant une bonne centaine d'exposants et attirant un public toujours aussi nombreux, tandis que le concours de belote voyait s'affronter 30 équipes.

## Nouveaux horaires d'ouverture

### Mairie annexe de Chardes

Mardi de 8h20 à 12h20 ;

Vendredi de 8h20 à 12h20

Permanence Isabel Fabien-Bourdelaud le matin.

Tél. / Fax : 05 46 49 23 01 ;

[mairie.chardes@orange.fr](mailto:mairie.chardes@orange.fr)

### Mairie annexe de Vallet

Mardi de 13h30 à 17h

Mercredi de 8h20 à 12h20 et (semaines impaires) 13h30 à 17h.

Samedi : 8h20 à 12h 30 (semaines paires).

Tél. / Fax : 05 46 49 24 93 ;

Mail : [mairie.vallet@orange.fr](mailto:mairie.vallet@orange.fr)



## La crypte rénovée

Il aura fallu plusieurs chantiers menés par Solidarités Jeunesses pour restaurer visiblement et durablement la crypte du XIIe siècle, située sous le chœur de l'église romane St Babylas. L'an dernier, lorsque les badigeons avaient été enlevés, on s'était aperçu que le plafond et l'un des murs présentaient des fissures inquiétantes. Cette année, le groupe a donc dû reconsolider et remettre en état les deux voûtes en berceau, jointoyer les murs et achever les finitions... Ce fut un travail technique et minutieux pour ces étudiants qui découvraient les travaux de maçonnerie. Conseillés et aidés par Benoît, leur encadrant technique, très investi sur le chantier, ils ont réussi à travailler à la chaux, et se sont appliqués pour livrer un chantier fini : la crypte est saine et solidifiée et offre un intérêt patrimonial indéniable, parfaitement mis en valeur par les artistes lors des journées du patrimoine en septembre.



*Un travail fatigant et minutieux*



*Le 2 septembre dernier, le foyer rural organisait son traditionnel pique-nique au bord de l'étang : convivialité garantie !*

**JOURNÉES DU PATRIMOINE** - Autour de l'église et de la crypte rénovée, de nombreux talents étaient réunis tout un week-end et ont fait résonner la culture et l'expression artistique dans ce petit bourg de Haute Saintonge... peinture, photographie, musique, jouets en bois ... les vieilles pierres ont vibré au son des concerts et des applaudissements, sous les pas des visiteurs nombreux venus admirer les œuvres des artistes et le magnifique travail réalisé par une succession de chantiers de jeunes volontaires au cours des 20 dernières années. Quand les collectivités locales se soucient de patrimoine et de culture... ça donne des très beaux moments comme ceux-ci !



## COMPTE-RENDU MUNICIPAL ANNUEL

### RÉUNION PUBLIQUE

Judi 15 novembre 2018, à 20h30  
salle des fêtes de Montendre

Cette réunion sera l'occasion de revenir sur l'année d'action municipale, d'échanger avec les administrés sur les dossiers en cours, mais aussi sur les engagements du mandat et sur les projets à venir.

Les élus vous présenteront le bilan des actions réalisées depuis un an. Ils seront à votre disposition pour répondre à vos questions.

L'équipe municipale compte vivement sur votre présence.

## Semaine BLEUE

Judi 11 octobre 2018 à 13h30

Dans le cadre de la semaine bleue, le CLIC organise au cinéma Andronis la projection du film " *Et si on vivait tous ensemble?*" (gratuit). La séance sera suivie d'un documentaire de Rencontre et Part'âge de Haute Saintonge, service de visiteurs bénévoles à domicile. La rencontre sera animée par Jean-Luc Douillard, psychologue et coordinateur territorial de la promotion en santé mentale et en prévention du suicide.

Inscription obligatoire au CLIC

Tél. : 05 46 70 73 70

Places limitées.



### Nouveau guide pratique de Montendre !

Il est disponible à la mairie en version papier ou consultable et téléchargeable sur le site de Montendre [www.montendre.fr](http://www.montendre.fr).

Il propose un grand nombre d'informations actualisées, destinées tant aux nouveaux arrivants qu'aux plus anciens : horaires et contacts des services municipaux et autres services publics, démarches administratives (état-civil urbanisme, etc.), annuaire des associations, manifestations...

A consulter sans modération !

## AGENDA DE VOS MANIFESTATIONS

Sam 6 et dim 7 octobre

11e Rallye équestre de Montendre

Samedi 21 octobre

9e Raid Serial Azimut saintongeais

Dimanche 22 octobre

Marche octobre rose

Dimanche 11 novembre

Foire de la Saint Martin

Judi 15 novembre

Réunion publique municipale

Dimanche 18 novembre

Centenaire de l'armistice de 1918

Samedi 15 décembre

Noël pour tous

Vendredi 21 décembre

Don du Sang salle des fêtes

Dimanche 13 janvier 2018

Repas du CCAS

### Nouveaux horaires espace informatique médiathèque municipale de Montendre

Du mardi au samedi de 15h à 18h30. **Tél 05 46 04 27 18**



### RENTRÉE 2018 - NOUVEAUX HORAIRES ACCUEIL DE LOISIRS LES 7 CHEVALIERS

Horaires valables tous les jours, toute l'année.

**Matin** : ouverture à 7 h 30

**Soir** : fermeture à 18 h 30.

Les jours d'école, les accueils de loisirs de LA Maison Pop' reçoivent les enfants sur trois sites :

- A l'école de Coux
- A l'école maternelle de Montendre
- A l'école élémentaire de Montendre.

Le mercredi et pendant les vacances scolaires, l'accueil des enfants s'effectue à l'accueil de loisirs **Les 7 Chevaliers** rue Jacques Baumont à Montendre.

LA Maison Pop' sera fermée du lundi 24 décembre 2018 au lundi 7 janvier 2019.

L'inscription est obligatoire et s'effectue au siège de l'association, 5 rue de la Garenne à Montendre.